

Appel à candidatures - Campagne de prospection de coquilles Saint-Jacques sur le gisement de « Bande côtière Seine Maritime » 2026

Organisme : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie

Contacts :

coline.giraud@comite-peches-normandie.fr

xavier.tetard@comite-peches-normandie.fr

Objet de la consultation : Campagne de prospection de coquilles Saint-Jacques sur le gisement de « Bande côtière Seine Maritime » 2026

I. Contexte de la demande

1. Préambule

La prospection du gisement de coquilles Saint-Jacques de « la bande côtière Seine-Maritime » (76), permet d'évaluer la biomasse exploitable spatialisée des gisements de coquilles Saint-Jacques et l'importance du recrutement au travers de différents indicateurs (structure en taille, indices d'abondance, densité au m², recrutement). Ces informations permettent de donner un avis général sur la situation du gisement dans la perspective d'une exploitation durable. Ces informations sont notamment utilisées comme aide à la décision lors des commissions professionnelles.

Compte-tenu de l'intérêt de cette campagne depuis quelques années, le CRPMEM souhaite réitérer cette prospection en juillet/août 2026 en étudiant l'ensemble des zones de la Bande Côtière.

2. Objet de la consultation

Pour mener à bien la campagne de prospection, le CRPMEM de Normandie doit faire appel à un armement capable de réaliser la mission décrite dans la présente consultation.

II. Les travaux demandés

1. Détail des travaux demandés.

a. Matériel

Le matériel utilisé sera composé de deux bâtons de quatre dragues anglaises. Les dragues de maillage 50 mm seront fournies par le CRPME de Normandie. L'amateur devra fournir un bâton de 4 dragues de 97 mm ainsi que le matériel nécessaire pour le bâton de 4 dragues de 50 mm (bâtons à roues et de vidage, chaîne, monture de drague, etc.). Afin de caractériser au mieux la population et le stock de coquilles Saint-Jacques, deux maillages différents seront utilisés :

- 1 bâton avec quatre dragues à petites mailles de 50 mm de diamètre
- 1 bâton avec quatre dragues de 97 mm – *taille réglementaire depuis le 01.01.21*

b. Secteur de prospection

La campagne d'évaluation du stock de coquilles Saint-Jacques se fera sur le secteur compris entre le Cap de la Hève et le Tréport, sur une zone comprise entre 0 et 12 milles nautiques au large. Ce secteur correspond à l'ensemble des zones du gisement de la Bande Côtière.

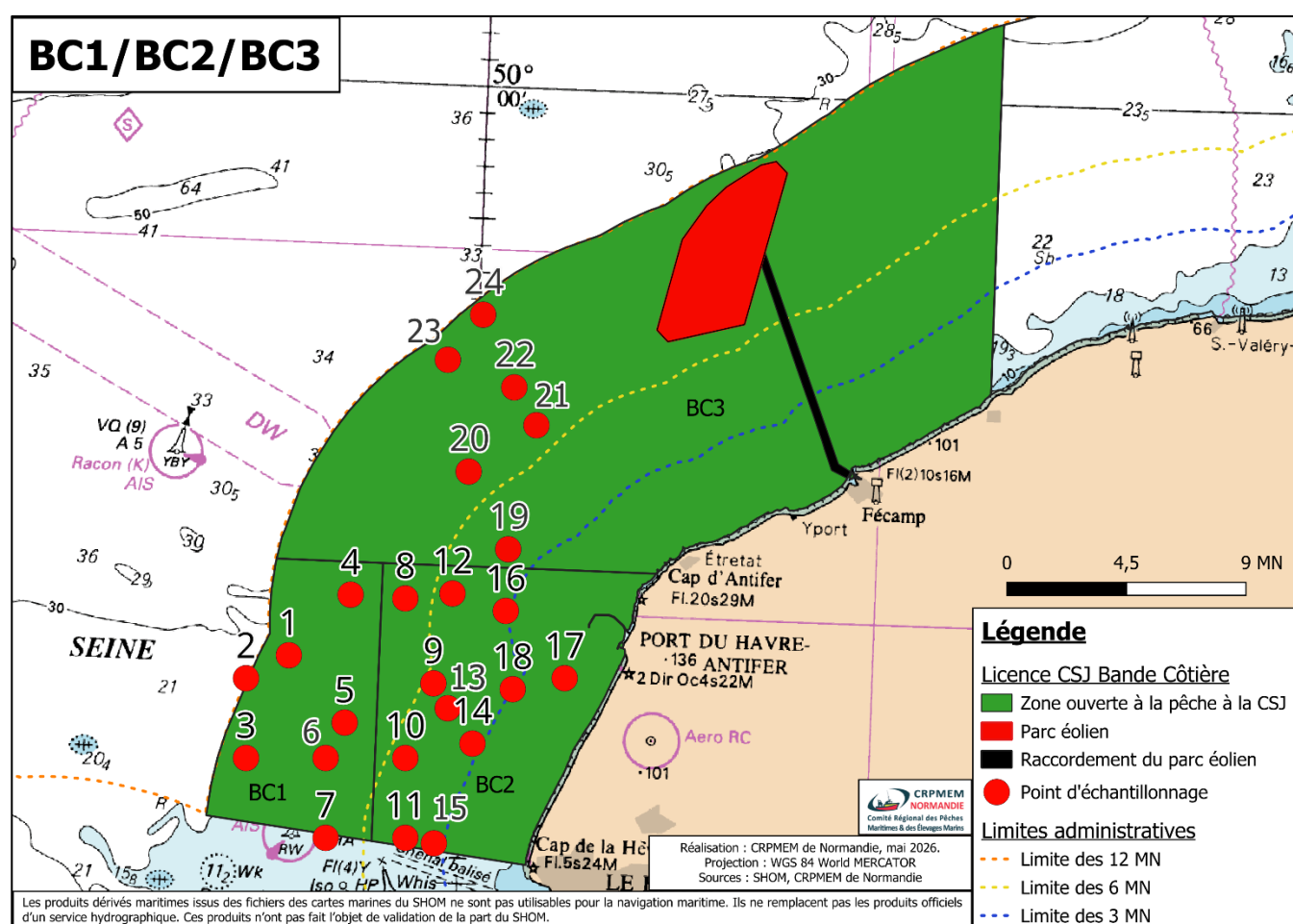


Figure 1 : Secteur d'étude pour la campagne d'évaluation du stock de Coquille Saint-Jacques en BC1, BC2 et BC3

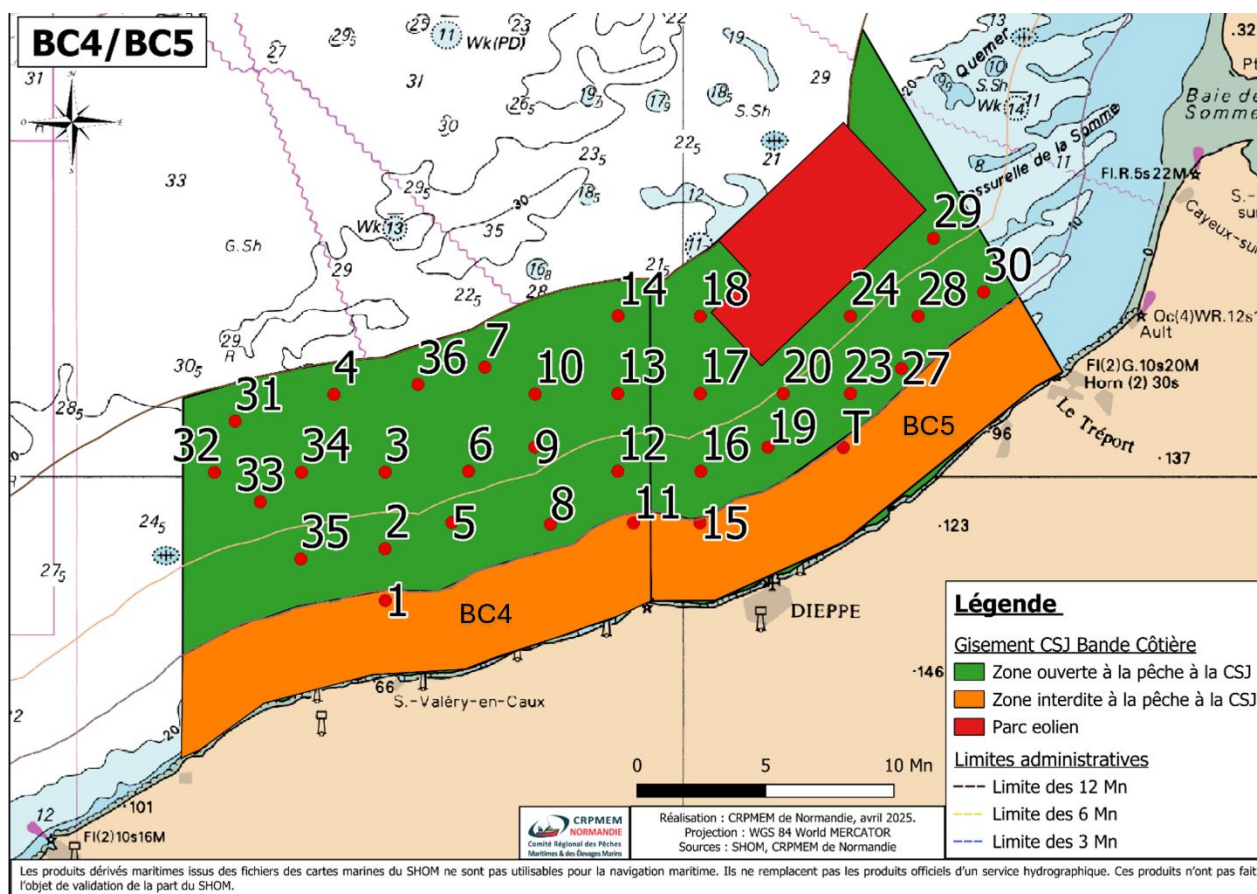


Figure 2 : Secteur d'étude pour la campagne d'évaluation du stock de Coquille Saint-Jacques en BC4 et BC5

Le navire devra effectuer environ 57 traits de 0.5 milles nautiques (10 minutes), selon le plan d'échantillonnage et en suivant les consignes données par le responsable embarqué de l'opération. Les traits se feront dans la mesure du possible courant de face et de façon rectiligne sur une vitesse de pêche habituelle et constante.

Des échantillons de coquilles Saint-Jacques seront mesurés à chaque trait par le personnel embarqué (salariés du CRPMEM), afin de définir les différentes classes d'âge de coquilles Saint-Jacques et le rendement en coquilles Saint-Jacques de taille commerciale.

2. Calendrier de réalisation

La prospection est prévue sur 8 jours avec des marées d'une durée inférieure à 14 heures. Le navire devra être disponible sur une plus longue période en fonction des reports liés aux aléas météorologiques. Ces reports sont faits avec le strict accord du CRPMEM de Normandie. La prospection devra être réalisée entre **le 1 juillet et le 30 août 2026**.

3. Obligations des soumissionnaires et exigences

Le contenu de la réponse contiendra à minima : une présentation de l'entreprise et une proposition technique suivant le modèle de retour de candidature en annexe 1.

Le prestataire retenu s'engage à mener à bien sa mission conformément aux règles de l'art et en veillant au respect des principes suivants :

- La sécurité des personnes avant tout.
- Le prestataire devra être à jour de ces documents administratifs.

Le navire qui réalisera cette prospection doit obligatoirement être capable d'embarquer **2 personnes en plus de son équipage** (permanents du CRPMEM).

Il est important de préciser que les coquilles Saint-Jacques prélevées ne pourront être commercialisées.

4. Budget de l'étude

Le nombre de jours et le temps passé à monter et démonter le matériel sont facturables par l'armement selon la délibération n°2018/F-32 jointe en annexe 2.

5. Critères de sélection

Les critères de sélection pour le choix du candidat :

Points pour l'évaluation des Propositions techniques	
Critères	Coefficient
Détenteur de la licence coquille « Saint-Jacques Bande Côtière Seine-Maritime »	Critère éliminatoire si pas conforme
Taille du navire égale ou supérieure à 10 m et inférieure à 16 m	Critère éliminatoire si pas conforme
Connaissance du gisement CSJ Bande Côtière (pouvoir justifier d'une activité réelle dans le gisement au cours de la campagne 2025/2026)	Critère éliminatoire si pas conforme
Capacité technique et réglementaire à accueillir 2 personnels spéciaux en plus de l'équipage	Critère éliminatoire si pas conforme
Permis de navigation à jour et conforme	Critère éliminatoire si pas conforme
Logiciel de navigation adapté aux échange standard de données de cartographie (TimeZero – MaxSea v12 ou transfert des données GPS via clé USB)	Critère éliminatoire si pas conforme
Insertion dans le planning prévisionnel	Critère éliminatoire si pas conforme
Pouvoir fournir le matériel requis	Critère éliminatoire si pas conforme
Présence d'une balance à bord	1
Présence de toilettes	1
Possibilité de mettre une table de travail à bord	1
Expérience dans la réalisation de campagnes halieutiques (entre 0 et 5 points selon l'expérience)	Entre 0 et 5

En cas d'égalité de points, le navire dont la longueur hors tout est la plus grande sera sélectionné.

III. Date butoir :

Les navires intéressés pour participer à cette campagne de prospection doivent faire leurs réponses :

- Soit par mail à la chargée de mission responsable de la prospection via l'adresse suivante :
coline.giraud@comite-peches-normandie.fr
- Soit par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CRPMEM de Normandie
26 Quai GALLIENI
76200 DIEPPE

Les candidatures devront être envoyées **avant le JEUDI 28 MAI à 16h00** en suivant le modèle de l'Annexe 1 de cet appel d'offre. **Aucune réponse faite après la date butoir ne sera prise en compte**

Annexe 1 : Modèle de présentation entreprise

Dossier de présentation de candidature pour la campagne Coquilles Saint-Jacques « Bande Côtière Seine-Maritime » 2026

1) Présentation de l'entreprise

Nom de l'armement :	
Port d'attache :	
Nom de l'armateur :	
Nom du patron :	
Effectif :	

Présentation de l'armement (savoir-faire de l'équipage, expérience sur la prospection des gisements et sur le mode de pêche requis, métiers pratiqués, caractéristiques du navire, capacité du navire à s'éloigner de son port d'attache...) :

--

2) Récapitulatif tarifaire en fonction de la délibération CRPMEM de Normandie

Montant de la prestation (repas compris pour les personnes embarquées) :	€ (prix pour l'ensemble de la campagne)
--	---

3) Réponse au regard des critères de sélection

Points pour l'évaluation des Propositions techniques	
Critères	Réponse / Explication
Détenteur de la licence coquille « Saint-Jacques Bande Côtière Seine-Maritime »	
Taille du navire égale ou supérieure à 10 m et inférieure à 16 m	
Connaissance du gisement CSJ Bande Côtière (pouvoir justifier d'une activité réelle dans le gisement au cours de la campagne 2025/2026)	
Capacité technique et réglementaire à accueillir 2 personnels spéciaux en plus de l'équipage	
Permis de navigation à jour et conforme	
Logiciel de navigation adapté aux échange standard de données de cartographie (TimeZero – MaxSea v12 ou transfert des données GPS via clé USB)	
Insertion dans le planning prévisionnel	
Pouvoir fournir le matériel requis	
Présence d'une balance à bord	
Présence de toilettes	
Possibilité de mettre une table de travail à bord	
Expérience dans la réalisation de campagnes halieutiques (entre 0 et 5 points selon l'expérience)	

4) Pièces à fournir

- Permis de navigation
- Licence de pêche communautaire

Date :

Signature :

Annexe 2 : Délibération financière du CRPM affrètement

Le tarif d'affrètement du navire sera basé sur la grille tarifaire du CRPMEM de Normandie ci-dessous :

Longueur du NAVIRE	TARIF selon durée d'affrètement
Pour une sortie jusqu'à 12 heures d'affrètement	
< 8 mètres	1.200 €
De 8 à 10 mètres	1.500 €
De 10 à 12mètres	2 000 €
De 12 à 16 mètres	2 500 €
De 16 mètres à 20 mètres	3 000 €
De 20 à 25 mètres	3 500 €

De plus, une indemnisation forfaitaire pour le gréement du matériel, la fabrication des dents ainsi que le dégréement sera calculée à l'heure suivant la grille tarifaire du CRPMEM de Normandie ci-dessous :

Longueur du NAVIRE	TARIF selon durée d'affrètement
<10 mètres	200 €/h
De 10 à 12 mètres	250 €/ h
De 12 à 16 mètres	300 €/ h
De 16 mètres à 20 mètres	375 €/ h
De 20 à 25 mètres	435 € / h

Le CRPMEM de Normandie règlera sous 6 semaines le paiement sur présentation de facture de l'armateur.

La facturation de la campagne sera basée uniquement sur les grilles tarifaires du CRPMEM N ci-dessus. Les frais de transport et les frais de logement ne seront pas pris en charge par le CRPMEM N.

La facturation de la campagne sera basée sur un devis envoyé au CRPMEM N en amont de la réalisation de la campagne.